

Les mille sources de la Colère

N° 118

FEVRIER BIS 2019

flash info !



Tulle, le 19 février 2019

PASCAL COSTE
Président du Conseil Départemental
CAB/FP



Tulle, le 19 février 2019

PASCAL COSTE
Président du Conseil Départemental
CAB/FP

Monsieur Gérard DARMANIN
Ministre de l'Action et des Comptes Publics
139, rue de Bercy
75572 PARIS Cedex 12

Monsieur,

Suite à notre rencontre avec vos collègues de l'intersyndicale de la Direction Générale des Finances Publiques, j'ai pris note avec attention de l'ensemble des informations que vous m'avez transmises.

Soyez assuré que je partage pleinement vos préoccupations quant à l'impact de la réforme sur les trésoreries et leurs personnels.

Dans ce cadre, je vous prie de trouver ci-joint la courtoise que j'adresse ce jour à Monsieur le Ministre de l'Action et des Comptes Publics et à Monsieur le Préfet pour lui demander d'organiser une réunion avec le Directeur Départemental des Finances Publiques et le Président de l'Association des Maires de la Corrèze.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Monsieur le Ministre,

L'intersyndicale corrézienne de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) a récemment appelé mon attention concernant un projet de réforme dont les contours semblent se dessiner dans une note de vos services du 10 décembre 2018 intitulée, "Bâtir un nouveau réseau".

Dans ce cadre, je souhaite vous faire part de mes inquiétudes quant au devenir des services de la DGFIP dans nos territoires ruraux, et plus particulièrement en Corrèze.

En effet, le réseau territorial du Trésor a déjà été largement fragilisé ces dernières années et de nouvelles fermetures auraient des conséquences très préoccupantes en éloignant les services des particuliers, des entreprises et des collectivités locales.

Dans le cadre du Grand Débat National, le Département de la Corrèze a réaffirmé son attachement à un aménagement équilibré du territoire pour garantir un service public de proximité et une organisation globale et décloisonnée des services de l'État.

Aussi, je vous remercie de bien vouloir m'indiquer les modalités de réorganisation envisagées pour le réseau du Trésor, et leurs conséquences pour les trésoreries de la Corrèze et les personnels des Finances publiques.

Je vous remercie par avance de l'attention que vous voudrez bien accorder à ce dossier et je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de ma haute considération.

Intervention au conseil de Communauté de communes du Pays de Lubersac-Pompadour

Le 18/02/2019, sept agents des Finances Publiques étaient les invités du conseil de la Communauté de communes du Pays de Lubersac-Pompadour.

Devant les 31 élus des douze communes de cet Établissement Public de Coopération Intercommunale, les organisations syndicales présentes ont pu exprimer leurs craintes sur le devenir de l'implantation des services fiscaux dans les territoires ruraux. Les représentants du peuple, très attentifs, découvraient stupéfaits le sort qui sera réservé à la gestion des collectivités territoriales d'ici trois ans et à leurs quelques 8000 administrés. Ils ont noté que, dans un passé proche, on avait fait miroiter aux élus corrèziens le maintien d'une trésorerie par EPCI : on est loin du compte car, même si on ne nous dit pas tout, il se murmure que si l'on conserve une trésorerie par département ça sera beau. Le fait que les collectivités devraient désormais financer leurs agences comptables n'a pas soulevé l'enthousiasme de l'assemblée. Ajoutant à cela que les missions d'expertise prodiguées sur rendez-vous par un agent itinérant seraient facturées, les orateurs n'ont pas eu plus de succès : dingue, n'est il pas ? En même temps, si on vous annonce que le service gratuit, de choix, dont vous bénéficiez jusqu'à ce jour devient payant et de piètre qualité vous seriez sûrement chafouin, non ?

Pour le bouquet final, les agents ont mentionné la disparition probable de deux des trois grosses structures actuelles (Tulle, Brive ou Ussel ? Faites vos jeux, rien ne va plus) et la suppression d'un tiers des effectifs, effectifs que les élus de l'EPCI ne semblent pas prêts à accueillir ni à rétribuer, ce qui est légitime. Tout ça en cinq minutes, un peu comme une belle chanson, le récital fut récompensé par les applaudissements d'une bonne partie de l'assistance.

La DDFIP19 au mondial du camping-car

Non, pas pour y tenir un stand, on n'en est pas là, même si les talents de bonimenteur de certains pourraient y être appréciés. On y va en client car, avec ce que prépare la DG, on va passer du temps sur les routes de Corrèze. Qui conduira? Qui tiendra la carte routière?

Y a-t-il assez de places assises pour emmener les p'tits en tournée? Pour la couleur on verra, tant que c'est pas du rouge...

Citations de M. DARMANIN ou comment nous prendre pour des perdreaux de l'année!

Tout le monde a pu constater ce lundi 18/02/2019 dans notre Ulysse national, les perles de notre ministre. Il nous aime !

On a quand même l'impression d'être les dindons de la farce quand on voit ce qu'il prévoit. Cela serait-il de la provocation ? Ou une communication méprisante pour un public qu'il pense écervelé ? Ressent-il un impérieux besoin de communiquer car l'amour qu'il nous porte n'est pas partagé ?

M. DARMANIN, la sincérité n'a pas besoin de communication !!!

Allo Papa Tango Charlie

Le 5 février dernier, Numéro 1 disait droit dans les yeux à plus de 80 agents dans l'action que rien n'était acté à ce jour et qu'il ne savait rien sur le futur de nos emplois ni de nos structures.

Oui, on sait que la téléphonie peut être un problème en monde rural... On pouvait espérer que ça passe mieux sur Tulle, preuve que non! Numéro 1 devrait se rapprocher de son homologue vendéen qui a déjà annoncé à ses agents quels services fermeraient; Et pourtant, lui, n'est pas à la tête d'un département pilote!

Y A-T-IL ENCORE DU DIALOGUE SOCIAL DANS L'INDRE ? NON !

«Au vu de ce qui s'est passé aujourd'hui, cette réponse s'impose.

En effet, la reconvoquection du CTL du 7 février, boycotté en raison d'un mouvement de grève, a tourné court.

Suite à une demande légitime des OS, concernant le taux de grévistes du 7 février, la Directrice a refusé de nous le communiquer, au motif que la Centrale n'avait prévu qu'une procédure allégée de recensement.

Nous ne demandons pourtant pas la lune, juste une réponse à une attente des agents du département.

Devant ce refus, réitéré après une interruption de séance, les élus ont décidé de quitter la salle. Nous regrettons la décision de la Direction qui nous prive du débat nécessaire que nous étions prêts à mener sur les points à l'ordre du jour (fusion SPFE et télé-travail).»

Les élus en CTL de l'indre

J'adhère en ligne à la CGT Finances Publiques >> ICI <<

Contacts

mail cgt.ddfip19@dgifp.finances.gouv.fr

tél : 07 66 81 95 30